

Ruhengeri , le 15 octobre 1956.
de

RUANDA-URUNDI GEBIED

(¹) N° 3.544/Fin.9



Réf. n° :

Annexe
Bijlage :

Objet
Voorwerp :

A Monsieur le Directeur de la Caisse
d'Epargne du Congo Belge et du
Ruanda-Urundi
à

USUMBURA.
=====

Monsieur le Directeur,

Suite à votre lettre n°4612/U.6.3 du 3 octobre
1956, j'ai l'honneur de vous renvoyer le bordereau de
remboursements dûment signé par les intéressés.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'assu-
rance de ma considération très distinguée.

LI COMPTABLE TERRITORIAL,
BENOIT L.-

(¹) Rappeler dans la réponse la date et le numéro — In het antwoord nummer en dagtekening vermelden.

SG/-

CAISSE D'EPARGNE
DU CONGO BELGE
ET DU RUANDA-URUNDI

B. P. 615
Tél. 492
C. Ch. P. Z 186
Bq. Centrale n° 7



SUCCURSALE

SPAARKAS VAN
BELGISCH - CONGO
EN RUANDA-URUNDI

P. B. 615
Tel. 492
P. Ch. R. Z 186
Centrale Bk. n° 7

Réf. 4612/U.6.3.
Verw.

Objet :
Voorwerp :

Annexe :
Bijlage :

USUMBURA, le 3 octobre 1956.
USUMBURA, de

Monsieur le Comptable
Territorial de et
à
RUHENGRI.

Monsieur le Comptable,

Suite à votre lettre n°3184/A.I.13/02 du 10/9, j'ai l'honneur de vous faire savoir que mes services ont émis le 28/9/56 et à votre nom, un chèque postal de 3.083,- francs. Ce montant représente le total du bordereau ci-inclus que je vous prie de bien vouloir me retourner dûment acquitté par les intéressés.

En annexe, veuillez trouver 3 livrets d'épargne n°s 4.655, 6.107 et 8.520 de la série 247.000.

Veuillez agréer, Monsieur le Comptable, l'assurance de ma considération distinguée.

LE CHEF DE SUCCURSALE,

A. DE MEULDER.